

France-Paris: Urban planning services

OJ S 23/2021 03/02/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole du Grand Paris

Postal address: 15-19 avenue Pierre Mendès-France

Town: Paris

NUTS code: FR10 Ile-de-France

Postal code: 75013

Country: France

E-mail: Commandepublique@metropolegrandparis.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.metropolegrandparis.fr>Address of the buyer profile: <http://www.metropolegrandparis.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.maximilien.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=785194&orgAcronyme=d7x](https://marches.maximilien.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=785194&orgAcronyme=d7x)**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

AMO études préalables — plan guide, stratégie environnementale, études complémentaires; montages opérationnels, et concertation préalable des opérations métropolitaines

Reference number: 021.AOR.DAM.2020

II.1.2. Main CPV code

71410000 Urban planning services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Missions d'Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), études préalables: plan guide, stratégie environnementale, études complémentaires.

Montages opérationnels, et concertation préalable des opérations métropolitaines.

L'accord-cadre se décompose en trois lots:

Lot 1: études préalables, plan guide, stratégie environnementale, études complémentaires.

Lot 2: montage opérationnel, ingénierie financière et fiscale.

Les lots n° 1 et n° 2 sont passés selon une procédure d'appel d'offres restreint en application des dispositions des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-6 à R. 2161-11 du code de la commande publique.

Lot 3: définition et mise en œuvre de la stratégie de concertation. Le lot n° 3 est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-1 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Le lot n° 3 fait par conséquent l'objet d'une consultation distincte.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

The contracting authority reserves the right to award contracts combining the following lots or groups of lots:

Néant.

II.2. Description

II.2.1. Title

Lot 1: études préalables — plan guide, stratégie environnementale, études complémentaires

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

71300000 Engineering services, 71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR10 Ile-de-France

II.2.4. Description of the procurement

Lot 1: études préalables — plan guide, stratégie environnementale, études complémentaires.

Le lot n° 1 est passé selon une procédure d'appel d'offres restreint et est conclu sans montant minimal et sans montant maximal. À titre indicatif, le montant estimé des besoins pour la période initiale d'un an de cet accord-cadre est de 525 000 EUR HT. Il s'agit d'un accord-cadre soumis aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Il est multi-attributaire. Le nombre d'opérateurs économiques est de trois au maximum sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés subséquents à passer durant la période de validité de celui-ci.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois par période successive d'un an sans que la durée totale puisse excéder quatre ans.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 6 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Conformément à l'article R. 2142-17 du code de la commande publique, la Métropole du Grand Paris entend limiter à six le nombre maximal de candidats qui seront admis à participer à la remise des offres. Le pouvoir adjudicateur procédera le cas échéant, à l'élimination des candidats qui ne remplissent pas le niveau minimal de condition de participation défini et réduira ensuite le nombre de candidats selon les critères de sélection indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante:

Pour le lot n° 1:

— critère n° 1: qualité des références professionnelles dans le domaine des études urbaines, de programmation et de stratégie environnementale au regard des enjeux métropolitains (60 points);

— critère n° 2: qualité de l'organisation et du fonctionnement de l'équipe (40 points).

Le jugement des offres sera effectué selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante:

— valeur technique (70 points);

— méthodologie appliquée à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (40 points);

— moyens humains dédiés à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (30 points);

— prix (30 points).

La notation se base sur les totaux issus du DQE propre au lot n° 1. L'offre moins-disante obtient la note maximale de 30, les notes des autres offres considérées étant obtenues par l'application de la formule suivante: (total offre moins-disante)/(total offre considérée) × 30.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois par période successive d'un an sans que la durée totale puisse excéder quatre ans.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

L'accord-cadre sera financé pour tout ou partie par le budget de la Métropole du Grand Paris. Les prix forfaitaires de l'accord-cadre sont des valeurs plafonds de référence qui pourront être précisés le cas échéant, lors de la passation des marchés subséquents après définition complète, par le pouvoir adjudicateur, des caractéristiques des prestations à réaliser.

II.2. Description

II.2.1. Title

Lot 2: montage opérationnel, ingénierie financière et fiscale
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

71410000 Urban planning services, 71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR10 Ile-de-France

II.2.4. Description of the procurement

Lot 2: montage opérationnel, ingénierie financière et fiscale.

Le lot n° 2 est passé selon une procédure d'appel d'offres restreinte et est conclu sans montant minimal ni montant maximal. À titre indicatif, le montant estimé des besoins pour la période initiale d'un an de cet accord-cadre est de 200 000 EUR HT. Il s'agit d'un accord-cadre soumis aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Il est multi-attributaire. Le nombre d'opérateurs économiques est de deux au maximum sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés subséquents à passer durant la période de validité de celui-ci.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois par période successive d'un an sans que la durée totale puisse excéder quatre ans.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5
Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Conformément à l'article R. 2142-17 du code de la commande publique, la Métropole du Grand Paris entend limiter à cinq le nombre maximal de candidats qui seront admis à participer à la remise des offres. Le pouvoir adjudicateur procédera le cas échéant, à l'élimination des candidats qui ne remplissent pas le niveau minimal de condition de participation défini et réduira ensuite le nombre de candidats selon les critères de sélection indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante:

Pour le lot n° 2:

— critère n° 1: qualité des références professionnelles dans le domaine des montages financiers et fiscaux des projets d'aménagement publics, des projets immobiliers, des ZAC (60 points);

— critère n° 2: qualité de l'organisation et du fonctionnement de l'équipe (40 points).

Le jugement des offres sera effectué selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante:

Pour le lot n° 2:

— critère 1: valeur technique (70 points):

— méthodologie appliquée à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (40 points),

— moyens humains dédiés à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (30 points),

— critère 2: prix (30 points).

La notation se base sur les totaux issus du DQE du lot n° 2. L'offre moins-disante obtient la note maximale de 30, les notes des autres offres considérées étant obtenues par l'application de la formule suivante: $(\text{total offre moins-disante})/(\text{total offre considérée}) \times 30$.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois par période successive d'un an sans que la durée totale puisse excéder quatre ans.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Les prix forfaitaires de l'accord-cadre sont des valeurs plafonds de référence qui pourront être précisés le cas échéant, lors de la passation des marchés subséquents après définition complète, par le pouvoir adjudicateur, des caractéristiques des prestations à réaliser. L'accord-cadre sera financé pour tout ou partie par le budget de la Métropole du Grand Paris.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

— une lettre de candidature et, le cas échéant, d'habilitation du mandataire par les cotraitants (ou l'imprimé DC1 fourni par la Métropole);

— le(s) pouvoir(s) habilitant le signataire à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement (extrait k-bis, délégation de signature...);

— conformément à l'article R. 2143-3, une déclaration sur l'honneur (ou l'imprimé DC1 fourni par la Métropole) indiquant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L. 2141-5 du code de la commande publique.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

a) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ou, le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour le lot n° 1: les opérateurs économiques habilités à présenter une candidature devront pouvoir justifier d'un chiffre d'affaire minimal de 180 000 EUR à l'appui des bilans financiers des trois dernières années.

Pour le lot n° 2: les opérateurs économiques habilités à présenter une candidature devront pouvoir justifier d'un chiffre d'affaire minimal de 150 000 EUR à l'appui des bilans financiers des trois dernières années.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

b) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, affectés sur des prestations telles que celles objet du présent accord-cadre pour chacune des trois dernières années;

c) Indication des certifications obligatoires, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de même nature que celle du présent accord-cadre.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour le lot n° 1: l'entreprise individuelle ou le groupement devra obligatoirement comporter les compétences suivantes:

- un architecte-urbaniste,
- un paysagiste concepteur ou DPLG,
- BET VRD/génie civil,
- économiste de la construction,
- bureau d'études spécialisé en environnement,
- programmiste urbain et d'usages.

En cas de groupement, le mandataire solidaire sera obligatoirement l'architecte-urbaniste.

Pour le lot n° 2: l'équipe pluridisciplinaire devra ainsi inclure a minima les expertises suivantes:

- montage opérationnel et procédures liées à la création d'une opération d'aménagement, incluant une compétence en programmation urbaine et bilan financier;
- expertise juridique et fiscale (droit de l'urbanisme, aménagement et environnement).

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Pour les documents à fournir au titre des garanties et capacités techniques, se référer à l'article 5.3.2 du règlement de la consultation pour les lots 1 et 2.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/03/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

S'agissant des modalités de retrait et de dépôt des offres, se référer au règlement de la consultation.

S'agissant du jugement des offres des marchés subséquents: les notations seront affinées dans le cadre de la phase offre de chaque marché subséquent.

Pour le lot n° 1:

— critère 1: valeur technique 60 %:

— méthodologie appliquée à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (30 points),

— moyens humains dédiés à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (30 points),

— critère 2: prix 40 %.

Pour le lot n° 2:

— critère 1: valeur technique 60 %:

— méthodologie appliquée à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (30 points),

— moyens humains dédiés à la réalisation des prestations de l'accord-cadre (30 points),

— critère 2: prix 40 %: le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'organiser des séances d'audition des candidats. Elles pourront se dérouler en avril 2021. Ces séances d'auditions ne peuvent être l'occasion de négociations. Les candidats seront uniquement invités à présenter leur offre.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: Grefte.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunaladministratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat;

— référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;

- recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat);
- recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5. Date of dispatch of this notice

29/01/2021